

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le septième (7^e) jour du mois de mai 2018, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Madame Diane Dufour, ainsi que messieurs Gilles Harvey, Jean-Guy Harvey, Réjean Hébert, Claude Poulin et Dany Tremblay, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Sont aussi présents madame Sylvie Foster, directrice générale et monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 01 et prend fin immédiatement (aucune question).

Rés # 18-05-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil municipal ayant pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Sylvie Foster, directrice générale, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption en y ajoutant toutefois les points suivants :

9.1.1 Départ de M. Dave Harvey.

9.1.2 Concours pour l'ouverture d'un poste d'ouvrier de voirie.

Rés # 18-05-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2018

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2018, et ce, avec dispense de lecture ; une copie dûment conforme ayant été transmise à tous les membres du conseil dans les délais prescrits par le Code municipal de la Province de Québec.

Rés # 18-05-03 COMPTES

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C1805938 à C1806026 et L1800019 à L1800026)	183 586,77 \$
- Salaires, rémunérations des élus	44 593,35 \$
- Déplacements	669,53 \$

TOTAL **228 849,65 \$**

Note**FORMATION M. DANY TREMBLAY ET FÉLICITATIONS À MME HUGUETTE CHAMBERLAND**

Monsieur le maire fait mention au conseil municipal que monsieur le conseiller Dany Tremblay a suivi avec succès une formation sur le « comportement éthique » et en profite aussi pour adresser ses félicitations à madame Huguette Chamberland qui a reçu, des mains du lieutenant-gouverneur du Québec, une médaille pour souligner son implication bénévole au sein de la communauté.

Note**DÉPÔT CÉDULE DE VACANCES DES EMPLOYÉS POUR L'ANNÉE 2018**

La directrice a déposé aux élus municipaux la cédule de vacances ci-après des employés permanents.

- Madame Sylvie Foster
 - du 24 juin au 30 juin 2018 (1 semaine)
 - du 22 juillet au 04 août 2018 (2 semaines)
 - du 12 août au 18 août 2018 (1 semaine)
 - du 26 août au 1^{er} septembre 2018 (1 semaine)

- Monsieur Gérald Bouchard
 - du 13 mai au 19 mai 2018 (1 semaine)
 - du 17 juin au 23 juin 2018 (1 semaine)
 - du 08 juillet au 21 juillet 2018 (2 semaines)
 - du 05 août au 11 août 2018 (1 semaine)

- Madame Christine Dufour
 - du 1^{er} juillet au 14 juillet 2018 (2 semaines)
 - du 16 septembre au 29 septembre 2018 (2 semaines)
 - 5 jours mobiles (1 semaine)

- Monsieur Sylvain Fortin
 - du 19 août au 25 août 2018 (1 semaine)
 - du 09 septembre au 15 septembre 2018 (1 semaine)
 - du 14 octobre au 20 octobre 2018 (1 semaine)
 - du 11 novembre au 17 novembre 2018 (1 semaine)
 - 5 jours mobiles avant le 30 septembre 2018 (1 semaine)

- Monsieur Régis Desbiens
 - du 22 avril au 28 avril 2018 (1 semaine)
 - du 03 juin au 09 juin 2018 (1 semaine)
 - du 22 juillet au 04 août 2018 (2 semaines)
 - du 16 septembre au 22 septembre 2018 (1 semaine)

- Monsieur Gérard Maltais
 - du 10 juin au 16 juin 2018 (1 semaine)
 - du 1^{er} juillet au 07 juillet 2018 (1 semaine)
 - du 15 juillet au 28 juillet 2018 (2 semaines)
 - du 21 octobre au 27 octobre 2018 (1 semaine)

Rés # 18-05-04 ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DE L'OH POUR 2017

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'adoption du rapport financier de l'Office d'Habitation (OH) de Saint-Siméon, pour l'année se terminant le 31 décembre 2017, présenté en séance tenante par madame Sylvie Foster, directrice générale chiffrant un déficit de 46 946 \$.

La Municipalité de Saint-Siméon s'engage à verser sa participation financière déjà établie.

c.c. OH de Saint-Siméon.

Rés # 18-05-05 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 227- POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey et appuyé par madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 227, relativement à une nouvelle politique de gestion contractuelle.

Rés # 18-05-06 ADOPTION D'UNE NOUVELLE POLITIQUE D'ACHAT LOCAL

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter une nouvelle politique d'achat local et d'abroger celle adoptée le 5 décembre 2011.

Rés # 18-05-07 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 229 – ABROGEANT LE RÈGLEMENT N° 156

Avis de motion est donné par la présente, par monsieur Claude Poulin, qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement, portant le numéro 229, abrogeant le règlement numéro 156, portant sur le chapitre « 6 » du règlement numéro 114 (Section sur les animaux).

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Rés # 18-05-08 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 230 – RELATIVEMENT AUX DROITS SUR MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Avis de motion est donné par la présente, par madame Diane Dufour, qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement, portant le numéro 230, relatif aux droits sur les mutations immobilières.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Rés # 18-05-09 REGROUPEMENT DES OFFICES MUNICIPAUX DES MUNICIPALITÉS DE LA MALBAIE, DE CLERMONT ET DE SAINT-SIMÉON.

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de La Malbaie, l'Office municipal d'habitation de Clermont et l'Office municipal d'habitation de Saint-Siméon ont demandé l'autorisation de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation de se regrouper;

ATTENDU QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux des villes de La Malbaie, de Clermont et de la municipalité de Saint-Siméon un projet d'entente de regroupement des trois (3) offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

ATTENDU QUE les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

ATTENDU QU' après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

EN
CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Réjean Hébert, appuyé par madame Diane Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation de La Malbaie, l'Office municipal d'habitation de Clermont et de l'Office municipal d'habitation de Saint-Siméon suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

Rés # 18-05-10 PAIEMENT DE LA FACTURE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR 2018

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Sylvie Foster, directrice générale et secrétaire-trésorière, à acquitter la somme payable par notre municipalité pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année fiscale 2018, au montant de 93 887 \$, selon le mode de paiement établi par les autorités gouvernementales.

Note CERTIFICATION DE POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL

Monsieur le maire fait mention au conseil municipal et félicite les pompiers volontaires ou à temps partiel ci-dessous, ont complétés avec succès les qualifications professionnelles suivantes :

- M. Régis Desbiens : Désincarcération
- M. Alexandre Harvey : Désincarcération

- M. Alexandre Martel : Pompier I
- M. David Savard : Pompier I
- M. Yoan Savard : Officier non urbain
- M. Yoan Savard : Recherche de causes et de circonstances d'un incendie ONU.

Rés # 18-05-11 VENTE DE LA « RÉTROCAVEUSE » USAGÉE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon a procédé à un appel d'offres public pour vendre l'ancienne « rétrocaveuse », dont la description est la suivante :

Marque : CASE – 1986
 Modèle : 580SE
 Numéro de série : 17038441 ;

ATTENDU QUE nous avons reçu des offres des personnes ou entreprises suivantes :

- Marc Deschenes & fils 2000
- C.A. Récupération
- MM. Philippe et Marc Savard
- M. Alberic Ouellet ;

ATTENDU QUE les entreprises « Marc Deschenes & fils 2000 » et « C.A. Récupération » ont déposé respectivement la plus haute offre, soit 6 100 \$;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Réjean Hébert et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un tirage au sort pour déterminer la soumission retenue.

Suite au tirage au sort effectué en séance tenante, le conseil municipal accorde la vente de la rétrocaveuse à l'entreprise *Marc Deschenes & fils 2000*.

Que la directrice générale est autorisée à signer le contrat de vente.

Rés # 18-05-12 VENTE DE NOTRE ANCIEN « TRAÎNEAU D'ÉVACUATION »

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon a procédé à un appel d'offres public pour la vente, par soumission, de son ancien « traîneau d'évacuation » ;

ATTENDU QUE nous avons reçu deux (2) offres ;

ATTENDU QUE de nouveaux faits ont été portés à l'attention du conseil municipal, à l'effet que ledit traîneau pourrait être encore utile à la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Claude Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers de rejeter les offres reçues et de conserver notre ancien traîneau d'évacuation.

Rés # 18-05-13 DEMANDE AU MTMDET D’INSTAURER UNE ZONE TAMPON DE « 70 KM / HEURE » À L’ENTRÉE « EST » DU NOYAU VILLAGEOIS

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l’unanimité des conseillers de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports (MTMDET), d’étudier la possibilité d’instaurer une zone tampon de 70 km / heure à l’entrée « est » du noyau villageois, plus précisément dans le secteur du Camping Lévesque, sis au 40 rue de Port-aux-Quilles (138) à Saint-Siméon.

Rés # 18-05-14 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 228 – FRAIS EXIGIBLES TRAVAUX PUBLICS

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l’unanimité des conseillers d’adopter le règlement portant le numéro 228, amendant le règlement numéro 225, relatif aux frais exigibles pour le service des travaux publics.

Note SIGNALISATION DE LA GRANDE FAUNE

Monsieur le maire demande à la population de transmettre à la municipalité toute photo de chevreuil avec la date et le lieu de celle-ci, aux fins de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports (MTMDET) d’étudier la possibilité de procéder à l’installation d’un panneau de signalisation de la grande faune (chevreuils).

Rés # 18-05-15 AMÉLIORATIONS À LA ROUTE 138 ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-SAINTE-CATHERINE ET LA VILLE DE LA MALBAIE

ATTENDU l’arrivée prochaine de nouveaux traversiers entre les municipalités de Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac ;

ATTENDU QUE les nouveaux traversiers auront une capacité de 110 véhicules, soit 35 de plus que ceux actuellement en service, représentant une hausse de trafic d’environ 50% ;

ATTENDU QU’ il y peu d’endroits où l’on peut dépasser, entre La Malbaie et Baie-Sainte-Catherine, que des conducteurs s’impatientent et dépassent souvent à des endroits inappropriés et que lorsque le dépassement est autorisé, il arrive très souvent que ce soient les camions remorque qui se dépassent et nuisent à la circulation des autres véhicules ;

ATTENDU QUE le service de traversiers entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac force les usagers de la route à rouler trop rapidement, ceux-ci s’imaginant qu’en allant plus vite ils ne rateront pas le traversier ;

ATTENDU QUE les matières transportées par les véhicules lourds sont très souvent dangereuses et qu'un accident pourrait causer de très graves préjudices à l'environnement ;

ATTENDU QUE l'état de la chaussée de ce secteur laisse à désirer ;

ATTENDU les courbes très prononcées entre le 435 et le 437, et le 292 et le 315 rue Port-aux-Quilles sont très dangereuses;

POUR CES MOTIFS, Sur proposition de monsieur Sylvain Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) de procéder sans tarder à l'amélioration de la route 138, entre La Malbaie et Baie-Sainte-Catherine pour la sécurité des usagers de la route et des résidents.

Rés # 18-05-16 FOURNITURE DE GRAVIER « 0³/₄ " »

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon a demandé et reçu des prix pour la fourniture d'environ 60 tonnes de gravier d'une grosseur de « 0³/₄ " » auprès de cinq (5) fournisseurs ;

ATTENDU QUE les entreprises « Fernand Harvey & fils inc. » et « Aurel Harvey & fils inc. » ont déposé respectivement le plus bas prix, soit 8,75 \$ (plus taxes);

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Gilles Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un tirage au sort pour déterminer l'offre retenue ;

Suite au tirage au sort effectué séance tenante, le conseil municipal accorde le contrat à l'entreprise *Aurel Harvey & fils inc.* .

Rés # 18-05-17 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 226 – COMPTEURS D'EAU

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement portant le numéro 226, relatif à l'installation de compteurs d'eau sur les immeubles non résidentiels.

Rés # 18-05-18 MANDAT À « ARPO » POUR L'AJOUT DU RÉSEAU D'AQUEDUC DE BAIE-DES-ROCHERS AU « PLAN D'INTERVENTION »

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de « ARPO, Groupe-conseil » afin d'inclure le réseau d'aqueduc municipal de Baie-des-Rochers au « plan d'intervention » de la municipalité dans le cadre du « Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 ». Le mandat est accordé au coût de 3 200 \$ (plus taxes).

Rés # 18-05-19 DEMANDE DE PERMIS DANS LE PIIA DE PORT-AU-PERSIL

ATTENDU les recommandations que notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a émises le 26 avril 2018;

POUR CE MOTIF sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- d'accorder la demande relative à la rénovation de la toiture et des fondations de la grange-étable érigée sur la propriété sise au 800 chemin de Port-au-Persil (matricule 4913 85 7020) ;
- d'autoriser le transfert de l'enseigne actuellement située au 955 chemin de Port-au-Persil au 800 du même chemin.

Le tout devra s'avérer conforme aux normes du règlement municipal numéro 69, portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en zone agricole, au RCI agricole de la MRC de Charlevoix-Est et à la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec.

Rés # 18-05-20 MÉGA VENTE-DÉBARRAS

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'inviter la population à participer à la "méga vente-débarras municipale 2018" les 30 juin et 1^{er} juillet prochain. Aucun permis municipal ne sera requis.

Rés # 18-05-21 VENTE DE L'ANCIENNE CASERNE INCENDIE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon a procédé à un appel d'offres public pour la vente, par soumission, de son ancienne « caserne incendie » ;

ATTENDU QUE nous avons reçu une (1) seule soumission ;

ATTENDU QUE le prix de vente de base fixé était de 80 000 \$;

ATTENDU QUE la soumission reçue est de 45 000 \$;

EN
CONSÉQUENCE, compte-tenu que la soumission reçue est en deçà du prix de base, il est proposé par monsieur Claude Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers de rejeter l'offre reçue.

Rés # 18-05-22 MANDAT CONFECTION DU « CÉNOTAPHE »

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un mandat à M. Martin Brisson, sculpteur, pour la confection du « cénotaphe » qui sera installé à la Halte routière de la rivière Noire. Le tout selon l'offre de services déposée le 25 avril 2018, au prix de 58 007,77 \$ (taxes incluses), somme payable en deux (2) versements, soit, 50% au début mai 2018 et le solde à la livraison, prévue pour le 1^{er} octobre 2018.

Rés # 18-05-23 RATIFIER L'APPEL D'OFFRES POUR LE POSTE D'AGENT DE DÉVELOPPEMENT

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier l'appel d'offres lancé pour combler le poste « d'agent de développement ».

Rés # 18-05-24 MANDAT À LA FQM POUR LE POSTE À COMBLER D'AGENT DE DÉVELOPPEMENT

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la Fédération québécoise des municipalités (FQM) relativement au service d'accompagnement pour l'embauche d'un « agent de développement », selon les conditions de leur offre de service du 30 avril 2018.

Rés # 18-05-25 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE D'UN POSSIBLE « PÉTROGLYPHE »

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier la demande d'aide financière déposée à la MRC de Charlevoix-Est, relativement à l'embauche de M. Érik Phaneuf, archéologue, pour procéder à l'identification de possibles pétroglyphes amérindiens observés sur un affleurement rocheux situé dans notre municipalité.

Rés # 18-05-26 AIDE FINANCIÈRE À UNE ENTREPRISE DU SECTEUR PRIVÉ

ATTENDU QUE le 20 avril 2018, Le Dépanneur Saint-Siméon a déposé une demande d'aide financière à la Municipalité de Saint-Siméon dans le cadre du programme d'aide financière à une entreprise du secteur privé (règlement N° 216) pour son projet de « mise en valeur de la façade du dépanneur » ;

ATTENDU QUE le projet se chiffre à 30 549,67 \$;

ATTENDU QUE la demande cadre avec la section VI du règlement N° 216, accordant une aide financière pour la restauration et la mise en valeur d'un bâtiment, ainsi que d'une enseigne ;

POUR
CES MOTIFS,

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière de 5 000 \$ à « Dépanneur Saint-Siméon » pour son projet de « mise en valeur de la façade du dépanneur » pour 2018. Le montant sera versé selon le règlement en vigueur, soit 50% immédiatement et l'autre 50%, sur production de la reddition de comptes.

Rés # 18-05-27 PÔLE RÉGIONAL D'INNOVATION

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la MRC de Charlevoix-Est dans sa demande d'aide financière déposée au ministère de l'Économie, de la Science et de l'innovation, dans le cadre du « Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat » pour la création d'un pôle d'innovation dans Charlevoix.

Rés # 18-05-28 FIBRE OPTIQUE DANS LE « PARC INDUSTRIEL » DE LA VILLE DE CLERMONT

ATTENDU QUE la Ville de La Malbaie accueillera, les 8 et 9 juin prochain, le Sommet du G7 2018 ;

POUR
CE MOTIF,

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de profiter de la tenue du « Sommet du G7 2018 » en appuyant la Ville de Clermont dans sa demande ayant pour but de desservir son « parc industriel » avec la fibre optique.

Rés # 18-05-29 TRAVAUX SUR UNE PROPRIÉTÉ VISÉE PAR UN JUGEMENT DE LA COUR SUR LES NUISANCES

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder, en régie, aux travaux résumés dans le jugement « C.S. n° 200-17-026299-172 », sur la propriété sise au 416 chemin de Port-au-Persil (4996-98-0283) et ce, aux frais de la propriétaire de l'immeuble. Que cette dernière soit avisée, par courrier recommandé, de la date du début des travaux.

Rés # 18-05-30 MANDAT POUR LA CONFECTION DE 8 PANNEAUX D'INTERPRÉTATION

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un contrat à l'entreprise « Spectralité » pour la confection de huit (8) panneaux d'interprétation, selon l'offre déposée le 2 février dernier, au prix de 5 272,41 \$ (taxes incluses).

Note

PANNEAUX TOURISTIQUES

Monsieur le maire fait mention au conseil municipal que nous procéderons à l'installation de panneaux touristiques « passage de faisans » à quelques endroits stratégiques de la municipalité.

Rés # 18-05-31

VENTE DE « PRATICABLES »

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon a procédé à un appel d'offres public pour la vente, par soumission, de onze (11) « praticables » ;

ATTENDU QUE nous n'avons reçu qu'une (1) seule offre ;

EN

CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Jean-Guy Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre déposée par M. Claude Tremblay pour l'achat de onze (11) « praticables », pour la somme de 150 \$.

Rés # 18-05-32

FÊTE DES VOISINS 2018

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Siméon tienne la *Fête des Voisins 2018* le samedi 2 juin prochain (le 9 juin étant la tenue du « Sommet du G7 2018 ») conjointement avec l'inauguration des nouveaux modules de jeux du parc récréatif. La municipalité investira une somme de 1 000 \$ pour cette activité et la différence sera absorbée par le « Comité de parents 0 / 5 ans », incluant l'achat d'une balançoire. Le budget maximum dudit comité est de 3 000 \$.

Note

DIVERSES ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Monsieur le maire informe les gens qu'un dépliant énumérant les activités et des événements 2018 qui se tiendront dans notre municipalité sera distribué dans nos commerces et autres endroits stratégiques.

Rés # 18-05-33

CONCOURS POUR L'EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ AU CAMPING

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un concours visant l'embauche d'un *préposé à l'entretien au camping municipal*, pour combler un poste de saisonnier à temps complet. Les exigences seront celles établies dans notre « Politique sur les conditions d'emploi 2005-2019 ».

Note**TOMBOLA**

Monsieur le conseiller Dany Tremblay avise le conseil et nos citoyens qu'il tiendra une "tombola" les 11 et 12 mai prochain au Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay (CCRMT).

Rés # 18-05-34**CONCOURS POUR L'EMBAUCHE D'UN OUVRIER DE VOIRIE**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un concours visant l'embauche d'un *ouvrier de voirie*, pour combler un poste de saisonnier à temps complet, soit pendant la période estivale, suite au départ d'un de nos travailleurs. Les exigences seront celles établies dans notre « Politique sur les conditions d'emploi 2005-2019 ».

Rés # 18-05-35**DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- SDEDS, aide financière annuelle	15 400,00 \$
- Fondation du Centre hospitalier St-Joseph de La Malbaie, tournoi de golf (2 soupers)	90,00 \$
- Au Cœur des Arts de Saint-Siméon, aide financière	1 000 \$
- maison de la Famille de Charlevoix, tournoi de golf	25,00 \$
- Mains de l'Espoir, tournoi de golf (4 soupers)	200,00 \$
- UPA de Charlevoix-Est, 2 soupers	60,00 \$

CORRESPONDANCE :

- **EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA**
Confirmation d'un(1) emploi d'été pour étudiant pour la Municipalité et deux (2) pour la SDEDS.
- **MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ)**
Rapport d'inspection thermographique de nos immeubles.
Monsieur le maire en profite pour féliciter le personnel pour le rapport, qui ne contient que des anomalies mineures.
- **OFFRES DE SERVICES :**
 - M. Steeve Bouchard (manœuvre)
 - M. Paul-Étienne Boies (manœuvre)
 - M. Jérémie Hudon (camping)
 - M. Gilles Lizotte (manœuvre)
 - M. Dominique Tremblay (manœuvre)
 - M. Guylain Tremblay (camping).

Une seconde période de questions réservée au public débute à 20 h 19 et prend fin immédiatement (aucune question).

Rés # 18-05-36 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 20 h 19.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Tremblay
Maire

Sylvie Foster
Directrice générale